



RÉGIE D'ASSAINISSEMENT

La Lombardière – BP 8

07430 DAVÉZIEUX

Téléphone : 04 75 69 32 65

regie-assainissement@annonayrhoneagglo.fr

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DIAGNOSTIC VENTE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

(Immeuble non desservi par le réseau public
d'assainissement)

RENSEIGNEMENTS DU DEMANDEUR	
PERSONNE PHYSIQUE	PERSONNE MORALE
NOM – PRENOM : Date de naissance : __/__/____ Lieu de naissance - Commune : _____ Département : ___ Pays : _____	Dénomination : Représentée par :
Adresse : _____	Adresse : _____
Code postal: _____ Commune : _____	Code Postal : _____ Commune: _____
Téléphone fixe : Téléphone portable : Courriel : Agissant en qualité de :	N° APE : N° SIRET : Téléphone : Courriel : Agissant en qualité de :
Coordonnées pour la facturation de la prestation si différente de celles du demandeur* :	
Nom – prénom : Adresse : Code postal : Commune : Téléphone fixe : Téléphone portable : Courriel : Agissant en qualité de :	Date de naissance : __/__/____ Lieu de naissance - Commune : _____ Département : ___ Pays : _____ Ale..... Signature du demandeur précédée de la mention « bon pour accord »

OBJET DE LA DEMANDE

ADRESSE DE L'IMMEUBLE A CONTROLER :

COMMUNE :

REFERENCES CADASTRALES : Section : Numéro de parcelle :

Date prévisionnelle du compromis : Date prévisionnelle de la vente :

Coordonnées du notaire :

Coordonnées du futur acquéreur :

Adresse :

Numéro téléphone :

Adresse mail :

Nature du bien immobilier ? LOG. INDIVIDUEL LOG. COLLECTIF

Année de construction :

Un contrôle du SPANC a-t-il déjà été réalisé ? OUI NON NE SAIT PAS

Si oui, veuillez préciser : Réf dossier : Date de réalisation :

Votre demande concerne (veuillez cocher la case correspondante à votre demande) :

	Tarifs applicables*
Contrôle de fonctionnement dans le cadre d'une vente – rendu sous 20 jours ouvrés à compter de la date de la visite	<input type="checkbox"/> avec un tarif de 176 € TTC*
Contrôle de fonctionnement dans le cadre d'une vente – rendu sous 10 jours ouvrés à compter de la date de la visite	<input type="checkbox"/> avec un tarif de 265 € TTC*

***Montants fixés par délibération du bureau communautaire. Montants applicables pour l'année 2025. En cas de demande retournée au service en 2025 mais dont la visite sur site est réalisée en 2026, la régie d'assainissement appliquera le tarif en vigueur à la date de la visite.**

Tout RDV non honoré entrainera la facturation d'une somme de 105 € TTC.



Pour prendre RDV, veuillez retourner ce formulaire dûment complété et signé à l'adresse mail :

regie-assainissement@annonayrhoneagglo.fr

Veuillez préciser en objet du mail : « Contrôle vente SPANC »

Le technicien en charge des diagnostics prendra contact avec vous pour fixer un RDV sur site

ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

- J'affirme avoir pris connaissance du règlement de service d'assainissement non collectif de la régie d'assainissement et de la délibération relative aux tarifs (disponible sur le site internet Annonay Rhône Agglo > rubrique « Cycle de l'eau ») et m'engage à m'y conformer en tous points.
- Je m'engage à payer le tarif en vigueur à la date de la visite pour la prestation demandée (tarifs présentés page 2 étant les tarifs applicables pour une visite réalisée en 2024) ;
- Je m'engage à autoriser l'accès de ma propriété aux agents de la régie d'assainissement (ou son mandataire) et à faciliter le contrôle (rendre les points d'eau et les regards accessibles). En cas d'inaccessibilité, le contrôle ne pourra être effectué et l'installation jugée non conforme « Absence d'installation »;
- Je m'engage à informer l'acquéreur de l'état de mon installation en lui transmettant le rapport de visite ;
- Le propriétaire ou son représentant déclare avoir informé l'agent de la régie d'Annonay Rhône Agglo concernant l'existence de l'ensemble des points d'évacuations des eaux usées et pluviales relatif au bien.
- En cas d'absence lors du contrôle, je m'engage à régler la somme de 105 €.
- Je garantis l'exactitude des informations demandées dans ce document et des documents fournis lors du contrôle.
- Je donne mon accord au traitement des données à caractère personnel me concernant³ (mentions ci-dessous).

A la suite de la réalisation du contrôle, le propriétaire recevra un rapport de visite par voie postale. Ce document est valable 3 ans à la date de la réalisation du contrôle.

Un titre du Trésor Public vous sera envoyé quelques semaines après réception du rapport de visite. Aucun règlement ne sera accepté le jour du contrôle.

Fait à :

Le :

Signature du demandeur précédée de la mention « bon pour accord »

Retour du formulaire :

par courriel à :

regie-assainissement@annonayrhoneagglo.fr

Veillez préciser en objet du mail : « Contrôle vente SPANC »

ou courrier à : **Régie d'assainissement – La Lombardière - BP8 (Bat Annexe) – 07430 DAVEZIEUX**

³ MENTIONS RELATIVES AU RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

1. Les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées par la régie d'assainissement d'Annonay Rhône Agglo (regie-assainissement@annonayrhoneagglo.fr) et sont nécessaires afin de permettre l'instruction de votre demande de diagnostic assainissement.
2. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public au regard du e) de l'article 6 du RGPD.
3. Toutes les informations demandées via ce formulaire doivent obligatoirement être renseignées, les données recueillies sont indispensables à la gestion du service. Un formulaire ne comportant pas toutes les informations demandées ne pourra pas être traité.
4. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : la régie d'assainissement, le service des finances, le Trésor public, les fournisseurs des logiciels utilisés. La régie d'assainissement est susceptible de transmettre les données collectées à des organismes publics (tribunaux, autorités administratives...) si la loi ou les règlements l'exigent ou si elle reçoit injonction de le faire.
5. Les données sont conservées (en version papier et/ou numérique) pendant une durée de 24 mois. À l'issue de l'exécution du service, celles-ci sont transmises aux archives qui en assure l'élimination conformément à la réglementation en vigueur.
6. Conformément à la réglementation, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant ; du droit à la limitation d'un traitement vous concernant et du droit, pour motifs légitimes, de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement.
7. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données par courriel à dpo@annonay.fr
8. Si vous estimez, avoir besoin de plus d'information ou que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez vous adresser à la CNIL (www.cnil.fr).